

RAPPORT DE LA COMMISSION DE GESTION POUR L'EXERCICE 2011

PREAMBULE

La Commission de gestion (ci-après CG), composée de Mesdames Marina de Watteville et Véronique Rodondi ainsi que de Messieurs Jean-Pierre Chapalay, Président, Christian Marrel et Frédéric Zurcher, s'est réunie à 13 reprises entre le 28 février et le 29 mai 2012, séances parmi lesquelles ont eu lieu le 23 avril une séance de présentation par la Municipalité du Rapport de gestion 2011 et des Comptes communaux 2011 et le 7 mai 2012 une séance consacrée aux «Questions orales» de la commission de gestion et de la commission des finances à la Municipalité.

L'année 2011 a été une année de renouvellement des autorités communales et la CG se plaît à relever que toutes les opérations, de la composition de la liste d'entente aux différents scrutins, se sont bien déroulées. La panne informatique des ordinateurs du canton n'a pas eu d'incidence directe sur les travaux de notre bureau. La CG remercie le bureau et les scrutateurs pour le travail accompli.

Elle relève que le passage de témoin du municipal sortant Gilbert Moser au nouveau municipal Daniel Delaplace, ancien conseiller communal réélu, s'est passé en douceur et que la nouvelle répartition des dicastères tient compte au mieux des compétences de chacun de nos municipaux. Dès le 1^{er} juillet 2011, notre Conseil communal compte 21 nouveaux conseillers sur 60.

COMPTE-RENDU DE LA VISITE

Le 15 mai, les commissions de gestion et des finances ont eu le plaisir de visiter avec la Municipalité et le personnel du service technique, la route de la Louche, la compostière « La Coulette » et le refuge de Malatête.

Route de la Louche

Afin de ne pas créer un couloir favorisant le trafic de transit sur cet axe nord-sud, la route de la Louche n'a pas été élargie.

Le préavis 02/2011 mentionne

- Sous point 2. Circulation des piétons

"L'étude menée dans le cadre de l'établissement des zones « 30 km/h », avait très clairement fait ressortir le déficit de sécurité pour le déplacement des piétons dans ce secteur. Le trottoir aura une largeur de 1,50 m. Il sera séparé de la voie de circulation des véhicules par une bordure haute. Cette configuration apportera une sécurité supplémentaire pour les piétons."

- Sous point 3 Circulation des véhicules
- "Le projet comprend:
 - Une chaussée d'une largeur constante de 3,50 m;
 - 4 «plateaux» qui amènent la chaussée au niveau du trottoir et permettent le croisement des véhicules.

Ce type d'aménagement aura l'avantage de fonctionner comme ralentisseur de la vitesse de circulation. La hauteur de la bordure ne permettra pas à un véhicule de rouler à cheval sur la route et le trottoir."

La CG estime que la circulation peut s'effectuer sans problème si la limitation de vitesse est respectée et que les véhicules s'arrêtent correctement sur les plateaux de croisement sans empiéter sur le trottoir.

A l'usage, il s'avère que quelques conducteurs n'hésitent pas à rester ou à monter sur le trottoir, se trouvant ainsi à cheval sur la route et le trottoir.

Cet état de fait va nécessiter la pose de balises entre la route et le trottoir. L'option prise était de restreindre le trafic par une route étroite. La CG estime que le but est atteint.

Compostière de « La Coulette »

Passion! C'est le premier mot qui vient en tête de celles et ceux qui ont eu la chance d'écouter Marc-Etienne Favre le 15 mai 2012 à la Coulette.

Mais au fait, pourquoi ce nom de « La Coulette » ? Lors du brainstorming du nom de la compostière, tout anglicisme a été banni et c'est tout naturellement que le nom du lieu-dit « La Coulette » fut choisi.

Dans la famille Favre, on demeure éleveurs et agriculteurs dans l'âme. Leur domaine de « La Coulette », d'une superficie de 65 hectares abrite près de 90 têtes de bétail. La ferme construite en 2008 – 2009 comprend une stabulation libre, une salle de traite, des places de stockage pour les fourrages et les aliments avec distribution contrôlée aux vaches laitières, ainsi que la halle d'entretien des machines de la compostière. Même s'ils restent très attachés à la ferme, l'activité principale se situe ailleurs.

Fort du proverbe canadien « On n'hérite pas la terre de ses ancêtres, mais on emprunte celle de nos enfants » il était tout naturel pour la famille Favre de penser au futur. Après de nombreuses réflexions sur plusieurs années, l'aventure a commencé en 1994 avec l'inauguration d'une aire de compostage de matières organiques. Comme réels entrepreneurs, les membres de la famille Favre ne sont jamais à court d'idées. Toujours attentifs à l'avenir, divers projets sont en cours, tel que le four à pyrolyse produisant du charbon. Ledit charbon de Belmont a d'ailleurs

déjà été livré dans plusieurs coins d'Europe. Une installation de production de méthane est aussi à l'état de projet.

Un des facteurs clé de succès de « La Coulette » résulte principalement du fait que cette entreprise est restée privée et n'a jamais été dans le labyrinthe des Conseils d'Administration. La passion, la motivation, l'esprit d'initiative et la clairvoyance de la famille Favre en ont fait une entreprise dynamique.

La Coulette c'est aussi :

- 25'000 m2 consacrés à l'exploitation de la compostière
- Une dizaine d'employés
- Un parc de machines impressionnant : 6 chargeuses à pneus, 4 broyeurs,
 2 camions multi-lift, des tracteurs et autres
- Plus de 20'000 tonnes traitées dont 50% proviennent des collectivités privées

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.coulette.ch

EXAMEN DE QUATRE DOSSIERS PARTICULIERS TRAITES PAR LA MUNICIPALITE AU COURS DE L'ANNEE 2011

La CG a tenu à examiner, parmi les dossiers particuliers traités par la Municipalité en 2011, ceux concernant:

- 1. Les travaux d'entretien routiers extrabudgétaires
- 2. Le refuge forestier de Malatête
- 3. La route de la Louche
- 4. Route du Signal : liquidation de la facture litigieuse du géomètre

1. Les travaux d'entretien routiers extrabudgétaires

Notre réseau routier a été mis à rude épreuve durant les deux derniers hivers et de nombreux trous ont dû être rebouchés. Le préavis 05/2011 a demandé un crédit extrabudgétaire pour travaux d'entretien routiers d'un montant de Fr. 174'636 TTC, qui a permis de remettre en état les secteurs les plus abimés (Route de la Cérèce, Route des Bas-Monts, Chemin du Crau-au-Fer et Routes du Burenoz et des Chaffeises).

Le coût des travaux est conforme au budget et la provision de Fr. 14'700 n'a pas été utilisée.

2. Le refuge forestier de Malatête

L'histoire du refuge forestier de Malatête démarre au milieu des années 70 lorsque la Commune a récupéré une baraque de chantier utilisée lors de la construction de l'autoroute A9. Ce refuge de dimension modeste, aménagé de façon rudimentaire mais pratique, a été utilisé durant une vingtaine d'années, tant par la Commune que par les sociétés locales ou les particuliers.

En 1995, lors d'une violente tempête un gros sapin est tombé sur notre refuge qui fut fortement endommagé. Au vu de son état général et du coût des réparations, sa démolition fut décidée. Parallèlement à cette démolition, la Municipalité s'est assurée de pouvoir construire un nouveau refuge forestier au même endroit.

De 1995 à 2010, il ne s'est rien passé ou plutôt il s'est passé beaucoup de choses sur le site des Bas-Monts avec la construction du refuge et des nombreux aménagements environnants.

En 2008, eu égard à l'évolution de la Loi sur le développement du territoire (LDT) et des restrictions qui pourraient en résulter, la reconstruction du refuge forestier a été réexaminée. Après avoir consulté les instances concernées et obtenu l'assurance de pouvoir le reconstruire, selon des directives assez contraignantes, la décision a été prise de passer à l'analyse du projet.

C'est à ce moment que les contacts ont été pris avec la Société de développement qui, en 1984, avait vendu la grande salle à la Commune. Cette vente ayant généré un gain net de Fr. 40'000.00 (prix de vente de Fr. 100'000.00 moins prêt de la Commune de Fr. 60'000.00) destiné à des aménagements futurs en faveur de notre communauté. La Société de développement est entrée en matière et son assemblée générale a décidé d'octroyer Fr. 50'000.00, montant finalement porté à Fr. 51'000.00. Les Sociétés locales ont également été approchées pour que les subsides annuels de 2011 totalisant Fr. 14'200.00 soient attribués à cette reconstruction. Au moment de la présentation du préavis 03/2011 du 5 janvier 2011, le financement déjà acquis (part communale, dons des sociétés locales, des entrepreneurs et des particuliers) représentait environ Fr. 160'000.00 sur un coût estimé de Fr. 195'000.00.

A ce jour, nous avons constaté:

- que le refuge terminé a fière allure,
- que l'endroit est magnifique et que le site est bien aménagé,
- que le financement est entièrement couvert.
- que l'inauguration a eu lieu par beau temps et dans une ambiance chaleureuse,
- que quelques améliorations vont encore y être apportées.

Nous remercions les entreprises, la plupart locales ou en relation d'affaires avec la Commune, qui ont offert du temps ou des matériaux ainsi que les nombreux particuliers qui ont contribué à cette belle réussite.

Nous félicitons la Municipalité pour sa clairvoyance et remercions le personnel communal engagé dans ces travaux. Notre refuge forestier est maintenant à disposition des bûcherons, des habitants et des sociétés locales de Belmont.

3. La route de la Louche

Préavis 02/2011 du 5 janvier 2011

Demande de crédit pour le réaménagement de la route de la Louche- 3^{ème} étape – Tronçon intermédiaire

La route de la Louche a été définie dans le plan directeur de circulation de notre Commune comme axe nord-sud, utilisé pour le trafic interne et de transit, lequel a régulièrement augmenté au cours des 30 dernières années. Si nous en sommes à la 3^{ème} étape, c'est qu'il y a déjà eu sur le tronçon inférieur la 1^{ère} étape, objet du préavis 03/2002 pour l'élargissement de la chaussée sur 65 m d'un coût de Fr. 220.000.00 et la 2^{ème} étape, objet du préavis 06/2004 pour le prolongement de la 1^{ère} étape sur 90 m d'un coût de Fr. 320'000.00.

La 3ème étape d'une longueur de 280 m est la suite logique des 2 premières. Il s'agit de rendre le tronçon le plus étroit moins dangereux pour tous les usagers de la route, notamment les piétons et les cyclistes.

La Municipalité a d'abord présenté le préavis 13/2009 Crédit d'étude – route de la Louche 3ème étape pour Fr. 184'000.00 puis le préavis 05/2010 Préavis d'intention « Route de la Louche – Emprise de la réfection ». Le CC a refusé le coût supplémentaire de Fr. 280'000.00 pour la construction d'un mur de soutènement facilitant un élargissement ultérieur de la chaussée et s'est prononcé pour une réfection de la Route de la Louche dans sa largeur minimale.

Le préavis 02/2011 Demande de crédit pour le réaménagement de la route de la Louche – 3ème étape consiste en une demande de crédit de Fr. 2'320'000.00 pour la réalisation des travaux.

A l'examen des dossiers concernant cet objet, l'on constate qu'un ouvrage de cet envergure représente un travail considérable de préparation des dossiers de mise à l'enquête, prises de contact avec les riverains, coordination des travaux entre les diverses entreprises intervenant sur le chantier (génie civil, service des eaux, service électrique), ceci tout en assurant l'accès aux propriétés riveraines ainsi que la sécurité incendie du secteur. Il y a également lieu de composer avec les riverains qui sont plus ou moins conciliants ou exigeants.

Le gros des travaux a été réalisé durant l'été 2011. La durée prévue de fermeture de la route au trafic a été respectée. Les travaux sont en voie de finition.

4. Route du Signal : liquidation de la facture litigieuse du géomètre

Lors de la rédaction de son rapport 2010, la CG avait relevé ce litige. Pour son rapport 2011, elle a décidé de reprendre ce dossier opposant la Commune de Belmont au géomètre.

En novembre 2011, la Municipalité espérait un geste commercial qui n'est jamais venu!

Malgré les négociations, il n'a pas été trouvé de terrain d'entente et finalement par gain de paix et pour éviter toute procédure juridique, la Municipalité a décidé de régler intégralement cette facture et de ne plus faire appel au géomètre concerné.

ETUDE DU RAPPORT DE GESTION 2011

Administration Générale – Personnel – TL – Délégué aux Affaires Lausanne Région – PPP (PCI, Police, Pompiers) jusqu'au 30 juin 2011

Administration Générale – Personnel – Finances – TL – Lausanne Région dès le 1^{er} juillet 2011

Régionale des Musiques de Lavaux

La CG remercie la Municipalité de s'être associée à la fête en profitant d'y organiser la réception des nouveaux habitants et d'avoir mis à disposition les locaux et les terrains nécessaires à cette magnifique manifestation organisée de main de maître par M. Claudy Moret, ancien commandant des pompiers.

Informatique

Les communes de Paudex, Pully et Belmont exploitent un réseau informatique commun géré par le Bureau Informatique de Pully (BIP) et un comité de pilotage composé des 3 Syndics.

Ce réseau est en constante évolution afin d'y implanter des nouveaux programmes et d'assurer la maintenance des divers modules nécessaires à la gestion des différents services ou organismes qui y sont intégrés (par exemple la Police Est Lausannois).

Gestion des ressources humaines

Depuis le départ le 1^{er} mars 2010 de M. Albert Grand, les ressources humaines sont gérées conjointement par Mlle Isabelle Fogoz pour la gestion administrative et les relations directes avec le personnel et par M. Stéphane Ruby pour tout ce qui est en relation avec les salaires, les assurances sociales et les temps de travail. Nos 2 co-RRH doivent encore s'atteler à la révision du Règlement du personnel qui doit être adapté à l'application informatique complète pour la gestion des ressources humaines dont l'installation a débuté en 2010.

Personnel

La CG constate avec satisfaction que la Municipalité encourage la formation continue de son personnel, s'assurant ainsi de disposer d'employés au courant des évolutions dans leurs secteurs d'activité respectifs.

La CG relève l'engagement d'une apprentie "Agente d'exploitation CFC" et remercie la Municipalité pour le souci qu'elle a de former des apprentis, non seulement dans les bureaux mais également sur le terrain.

Il est à relever le départ à la retraite de M. Willy Bovey et de son épouse qui ont œuvré comme concierges durant respectivement 34 et 22 ans. La CG les remercie pour ces nombreuses années passées à bichonner le collège, l'administration communale, l'église, la grande salle et les autres locaux utilisés par nos services communaux et sociétés locales.

Transports publics

La CG constate que nos autorités sont tout particulièrement attentives à l'amélioration des transports publics locaux, ce notamment en relation avec la demande de réalisation d'une future ligne entre Pully et Belmont par les Chaffeises et le Burenoz.

Lausanne Région

De par sa présidence de Lausanne Région et sa participation à de nombreux organes décisionnels régionaux, notre Syndic Gustave Muheim peut relayer les desiderata de notre population et tenir constamment au courant ses collègues qui nous représentent auprès d'autres organismes régionaux.

Le PALM, Programme d'Agglomération Lausanne-Morges, organise régulièrement des séances d'information à l'intention des conseillers communaux des 28 communes membres du périmètre compact qui seront appelés tôt ou tard à prendre des décisions liées notamment aux plans de circulation de l'agglomération. La CG encourage tous nos conseillers à participer à ces séances d'information et à exprimer leur opinion.

Domaines – Bâtiments communaux – Forêts - Vignes – PPP (Police, Pompiers, Protection civile)

Remarque préalable :

Le dicastère sous sa présente forme est géré par M. Daniel Delaplace depuis le 1^{er} juillet 2011. Jusqu'à cette date, les « 3P » étaient gérés par M. Gustave Muheim, Syndic et les autres services par M. Gilbert Moser, Municipal.

Domaines et terrains

La CG a pris note que l'année a été relativement calme, que le glissement des Bas-Monts est toujours sous surveillance et que le Sentier des Gottes-Dailles a été remis à neuf avec l'aide de la protection civile de Lausanne-Est.

<u>Bâtiments communaux</u>

La Municipalité a progressé dans les dossiers des deux principaux bâtiments nécessitant une réhabilitation, à savoir la Maison Pasche et l'Auberge Communale. Un crédit d'étude a été accordé pour l'Auberge en juin 2011 et des demandes de crédit pour les deux bâtiments seront soumises au Conseil en 2012.

La CG relève avec satisfaction que des mesures ont été prises pour que l'Espace Cancoires ne se transforme pas en fournaise durant l'été.

Enfin, la CG se réjouit que l'élan de générosité venu de nombreux particuliers, des entreprises de Belmont et environs et de ses sociétés locales ait permis la reconstruction du refuge de Malatête à la satisfaction de tous.

Forêts et vignes

La CG se plaît à souligner que le bois utilisé pour le refuge de Malatête provient des forêts communales, témoignage d'une exploitation réfléchie de nos propres ressources forestières.

Quant aux vignes, elles ont reçu la visite de la Confrérie des Vignerons de Vevey et la CG se plaît à relever que cette dernière a, une nouvelle fois souligné l'excellent travail effectué par M. Fischer et son équipe.

Police, Pompiers et Protection civile

La création de l'association de communes « Sécurité Est Lausannois » a été acceptée en 2011 par les conseils communaux respectifs. Cette association s'inscrit dans la continuité de la Police Intercommunale de Pully-Paudex-Savigny et Belmont.

Les organes permettant son fonctionnement et sa surveillance ont été créés et installés fin 2011. La CG ne doute pas que cette organisation permettra de continuer à remplir les objectifs de sécurité, de prévention et d'assistance que toute la population concernée est en droit d'attendre.

Le Service de défense contre l'incendie et de secours (SDIS) a quant à lui subi de profondes modifications dans notre région. En effet, une fusion des deux corps de pompiers de Pully et Belmont s'est déroulée durant l'année 2011, pour former le nouveau SDIS de la Paudèze. Vers fin 2011, des démarches ont été entamées par les autorités municipales concernées, qui se sont réunies à deux reprises afin de fixer un cadre à une prochaine fusion du SDIS de la Paudèze avec le SDIS Porte de Lavaux regroupant Lutry et Paudex. Cette fusion, imposée par le Canton, devra devenir réalité au 1^{er} janvier 2014. Ces bouleversements n'ont toutefois pas empêché le SDIS d'intervenir efficacement à 39 reprises sur le territoire de Belmont. La CG est confiante qu'il en sera de même lorsque la nouvelle organisation sera en place.

Selon le Commandant J.-F. Delessert, chef de l'Organisation Régionale de Protection Civile, cette dernière a entièrement rempli en 2011 les objectifs qui lui avaient été fixés en matière de formation et d'aide à la collectivité.

La PCi a notamment procédé à 102 contrôles périodiques d'abris de protection civile sur les communes de Pully et de Belmont. De même, elle a procédé au changement de plusieurs sirènes d'alarme sur des toits à Paudex et Pully, ceci dans le cadre des directives fédérales qui prévoient le remplacement de toutes les sirènes d'ici à 2015. La CG recommande à la Municipalité de veiller à leur maintenance et à leur remplacement en temps utile.

Enfin, la CG a pris note que dans ce domaine aussi, la rationalisation est de mise, avec une réduction prévue du nombre d'organisations régionales, qui devront passer de 21 à 10.

Ecoles - Œuvres sociales - Affaires culturelles

Ecoles primaires

Comme l'a soulevé notre Syndic lors de la présentation le 26 avril 2012 de la 3^{ème} étape d'extension du collège, près de 28% de notre population compte moins de vingt bougies, alors que la moyenne cantonale est de 23%. Il en découle donc naturellement des besoins importants pour notre jeune population.

Pour la période scolaire 2011-2012, ce ne sont pas moins de 226 élèves qui fréquentent nos 12 classes, soit une moyenne proche de 19 élèves par classe.

Unités d'Accueil Pour Ecoliers (UAPE)

Près d'un tiers de ces enfants fréquentent l'UAPE. A ceux-ci s'ajoutent les enfants qui viennent régulièrement ou occasionnellement à la cantine à midi.

La CG ne met aucunement en doute la nécessité d'agrandir cette structure d'accueil compte tenu de l'augmentation des demandes. L'ouverture d'une annexe en 2010 et une nouvelle extension dans la salle du réfectoire le prouvent.

« Victime » de son succès, il a bien fallu aménager ces nouveaux locaux et engager une auxiliaire afin de gérer ces « petits anges ».

La CG apprécie particulièrement l'anticipation de la Municipalité dans ce cadre car l'extension du collège 3^{ème} étape prévoit l'aménagement d'espaces supplémentaires pour accueillir encore plus d'enfants.

Pour 2011, le budget prévoyait une augmentation des revenus de 22%. La CG constate avec plaisir que la croissance a été de 46% pour atteindre Fr. 272'042.50. Inéluctablement, il en ressort que les charges ont aussi augmenté mais dans une moindre mesure, soit de 20%, très majoritairement et logiquement en relation avec les frais de traitement du personnel.

Centre de vie enfantine « Les Moussaillons »

Après deux ans de navigation, la CG est ravie de constater que l'équipage s'est bien complété. En effet, les taux d'occupation élevés du secteur « nursery » et des « trotteurs » laissent plutôt envisager des listes d'attente que des places libres.

La CG constate que la Municipalité se soucie activement du bien-être de sa jeune population. En effet, les Moussaillons ont intégré cette année le projet cantonal « Youp'là bouge » visant à prévenir l'obésité.

Services industriels – Travaux publics – Assainissement et environnement – Espaces verts

Tarifs services industriels

La CG relève avec plaisir que les tarifs, qui en 2010 suivaient la courbe de 2009, ont en 2011, bénéficié d'une légère baisse, et ceci pour toutes les catégories de consommateurs. C'est une excellente nouvelle.

Rattrapage OIBT (Ordonnance sur les Installations à Basse Tension)

La diligence avec laquelle la société BCC Contrôle a effectué son travail est appréciable. Malgré cela, il est surprenant de constater que plusieurs propriétaires n'ont toujours pas retourné le rapport de sécurité au bureau technique confirmant la mise en conformité.

Romande Energie Commerce - REC SA

A la suite de deux années déficitaires (2008-2009), la CG s'étonne que la perte causée par la spéculation des traders ait pu être comblée grâce à l'apport de Romande Energie Holding (REH).

Les prix sont restés stables et l'accident de Fukushima n'a pas eu d'impact sur les prix du marché en Europe. Les prises de conscience s'illustrent par la volonté grandissante de trouver des solutions notamment à travers les énergies renouvelables, tels que les panneaux solaires et les pompes à chaleur. Il est à souligner que cette volonté se développe de plus en plus au sein de notre commune. On apprend également que REC sera bénéficiaire en 2011. Ce bénéfice permettra de maintenir des prix compétitifs, grâce à de meilleures conditions d'approvisionnement, et à l'injection de la part de REH, d'un montant de Fr. 12 millions.

Collaboration des SI Pully-Paudex-Belmont

A l'instar de la police intercommunale, nous saluons après un an et demi d'activité le bilan très positif de la mise en place des piquets « eau » et « électricité » intercommunaux. Cette collaboration est efficace.

Travaux publics

Des travaux de modernisation du réservoir de la Métraude se sont poursuivis durant le premier semestre 2011, ceci pour continuer à assurer le bien-être des habitants de notre commune.

STEP

La CG relève aussi l'efficacité du nouveau système de centrifugeuse pour le traitement et la concentration des boues. Celui-ci permet une diminution de 70% de la consommation d'eau.

Espaces verts

Enfin, relevons que même si les travaux courants peuvent passer parfois inaperçus, l'entretien constant des massifs floraux, plates-bandes et espaces verts est toujours effectué avec beaucoup de soin par le personnel communal.

Aménagement et Gestion du Territoire (Police des constructions et Urbanisme) – Temples et cultes

Service technique

La CG apprécie le travail conséquent fournit par nos apprenties dans les différents services de notre administration pour toutes sortes de tâches administratives.

Recensement fédéral

Vu l'état d'avancement de l'attribution des numéros EGID (immeuble) et EWID (logement), notre commune fait figure de bonne élève puisque ces données ont pu être fournies avec un pourcentage d'erreur pratiquement nul, ce qui n'est pas le cas de toutes les communes. Certaines peineront à respecter l'échéance du 31 décembre 2012.

Espérons que cette harmonisation des registres censée simplifier une partie des tâches administratives des communes portera ses fruits. Pour l'instant, il apparaît que la saisie des données pour satisfaire aux exigences de la loi sur l'harmonisation des registres (Lhr) et leur tenue à jour occasionnent des travaux supplémentaires aux communes.

Police des constructions

La CG apprécie l'article complémentaire ajouté dans les permis de construire, interdisant les nuisances sonores notamment après 18h00 et durant les week-ends.

Une centaine de permis d'habiter ou d'utiliser est encore à délivrer, dont certains en attente de mise en conformité.

Temples et cultes

La CG espère que des solutions raisonnables seront trouvées pour le remplacement du chauffage du Temple et pour son ouverture programmée. Dans l'attente des propositions du SIPAL (Service Immeubles, Patrimoine et Logistique) et de la décision finale du SEVEN, (Service de l'environnement et de l'énergie), il est à espérer que le chauffage tiendra le coup.

CONCLUSIONS ET DECHARGE

La CG, unanime, remercie la Municipalité de la disponibilité dont elle a fait preuve et lui sait gré de la présentation claire des très nombreuses tâches et activités qu'elle a accomplies au cours de l'exercice 2011.

La CG vous recommande, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, d'accepter le Rapport de gestion et de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion durant l'année 2011.

Belmont-sur-Lausanne, le 30 mai 2012	
Pour la Commission de Gestion :	
Jean-Pierre Chapalay, Président	Marina de Watteville
Véronique Rodondi	Christian Marrel
Frédéric Zurcher	